



A nos collègues du Collège, aux Commissaires européens: le défi, le 26 juin, est de ne rien décider au sujet de la réforme du statut, il en est encore temps!

Le Mercredi 26 juin, vous allez être conduits à vous prononcer sur la réforme du statut du personnel des institutions européennes.

Contrairement aux informations qui circulent, rien n'est encore définitivement arrêté ni sur les perspectives financières ni sur la réforme du statut.

Nos collègues sont inquiets. Plus de 16.000 d'entre eux se sont déjà exprimés en ce sens dans une pétition lancée par le Front Commun.

Ils demandent encore au Collège "*to maintain a firm position on staff regulations*" et le retrait de sa proposition dénaturée, comme ils demandent encore au Collège de donner à l'Union les moyens budgétaires nécessaires pour sortir le continent de la crise dans laquelle il s'enfonce.

C'est donc que pour eux le compte n'y est pas, au-delà des discours lénifiants tenus par certains responsables.

**U4U vous demande de ne pas vous prononcer de manière définitive ce mercredi.
Pourquoi?**

Nous pensons que cette réforme affaiblit la fonction publique européenne. Elle dépasse de très loin le milliard d'économies de la proposition initiale de la Commission, et même de très loin aussi les 2,5 milliards demandés par le Conseil européen en février dernier.

Elle met en œuvre des mesures qui perdureront sur plusieurs périodes de programmation, obérant significativement l'avenir de la fonction publique européenne.

Elle comporte encore bon nombre de clauses dont la légalité est contestable. Elle revient sur les accords passés entre le Collège et son personnel il y a à peine 8 ans, en contrepartie des sacrifices demandés et consentis à l'époque.

Elle pénalise les retraites en allongeant les périodes de cotisation tout en réduisant les points accumulés par année. Les futurs collègues, compte tenu de l'âge moyen réel d'entrée dans le service, n'auront pas de retraite complète, pour leur grande majorité.

Elle comporte des dispositions qui entravent une gestion moderne du temps de travail.

Bref, elle opère des coupes d'effectifs et de budget tout en laissant de côté les nécessaires réformes des carrières, la lutte contre les disparités, la mise en place d'un management participatif, la recherche active d'une plus grande motivation du personnel.

Très important aussi est le fait que la conduite de cette réforme tourne le dos aux bonnes pratiques recommandées par tous les spécialistes en ressources humaines: le principal en la matière est d'associer les acteurs concernés par le changement, ce qui n'a pas été le cas.

De ce point de vue l'échec est patent, surtout dans cette dernière phase, où toute une série de mesures nouvelles ont été mises sur la table, y compris pour les délégations de l'UE par l'EEAS, en l'absence totale de discussion et de négociation avec les représentants du personnel, chose pourtant garantie par la Déclaration des droits fondamentaux et par l'accord-cadre que vous avez vous-mêmes passé avec les organisations syndicales.

A peine à un jour de votre décision, ni le personnel ni ses représentants ne connaissent vraiment la teneur complète de la proposition sur laquelle vous allez vous exprimer le 26 juin.

Cela n'est pas digne et vous ne devez pas l'avaliser. Ne vous prononcez pas le 26 juin et ouvrez enfin le dialogue, en commençant par donner suite aux demandes faites par les organisations syndicales d'être reçues par le Collège.

En comptant sur votre soutien.

Le Bureau d'U4U

24 Juin 2013